



Nouvelles financières

LA BANQUE CIBC ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2017

Toronto, Ontario – Le 25 mai 2017 – **La Banque CIBC** (CM aux Bourses de Toronto et de New York) a déclaré aujourd’hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 30 avril 2017.

Faits saillants du deuxième trimestre

- **Le résultat net comme présenté s'est établi à 1 050 M\$, en regard de 941 M\$ pour le deuxième trimestre il y a un an et de 1 407 M\$ pour le trimestre précédent.**
- **Le résultat net ajusté¹ a atteint 1 070 M\$, contre 962 M\$ pour le deuxième trimestre il y a un an et 1 166 M\$ pour le trimestre précédent.**
- **Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,59 \$, en regard de 2,35 \$ pour le deuxième trimestre il y a un an et de 3,50 \$ pour le trimestre précédent.**
- **Le résultat dilué par action ajusté¹ a atteint 2,64 \$, par rapport à 2,40 \$ au deuxième trimestre il y a un an et à 2,89 \$ au trimestre précédent.**
- **Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 17,7 %, et le RCP ajusté¹ s'est établi à 18,1 %.**

« Au deuxième trimestre, nos unités d'exploitation ont affiché un bon rendement, a déclaré Victor G. Dodig, président et chef de la direction de la Banque CIBC. Nous avons enregistré une solide croissance et nous avons réalisé des progrès à l'égard des trois priorités intégrées à l'échelle de la Banque CIBC, soit approfondir les relations avec les clients, promouvoir l'innovation pour répondre aux besoins des clients et simplifier nos activités. En outre, après la clôture du trimestre, nous avons franchi une étape importante puisque les actionnaires de PrivateBancorp, Inc. ont voté à l'unanimité en faveur de l'entente de fusion proposée. Nous nous efforçons maintenant d'obtenir le reste des approbations des organismes de réglementation et de finaliser nos plans d'intégration dans le but de conclure la transaction en juin. »

Les résultats du deuxième trimestre de 2017 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,05 \$ par action :

- Des coûts de transaction et d'intégration de 20 M\$ (15 M\$ après impôt) liés à l'acquisition de PrivateBank
- Un montant de 6 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles

Au 30 avril 2017, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres selon Bâle III de la Banque CIBC s'établissaient respectivement à 12,2 %, 13,5 % et 15,4 % selon la méthode tout compris, en regard de 11,9 %, 13,2 % et 15,2 % respectivement à la fin du trimestre précédent. Au 30 avril 2017, le ratio de levier financier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 4,1 % selon la méthode tout compris.

Rendement de nos activités essentielles

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont enregistré un résultat net de 647 M\$ au deuxième trimestre, en baisse de 5 M\$, ou 1 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 648 M\$, en hausse de 25 M\$, ou 4 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an. La solide croissance des volumes et l'augmentation des honoraires ont été contrebalancées en partie par le resserrement des marges et la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'établissement de notre leadership en croissance rentable des produits et en expérience client.

- Nous avons achevé la transformation de 30 centres bancaires au cours des deux premiers trimestres de 2017, pour tenir compte de l'évolution du comportement des clients, qui tirent parti des canaux numériques pour leurs transactions courantes, tout en mettant davantage l'accent sur les conseils dans ces centres.
- Au deuxième trimestre, nous avons mérité la plus haute note parmi les cinq principales banques canadiennes pour les fonctionnalités des services bancaires mobiles dans le rapport 2017 Canadian Mobile Banking Functionality Benchmark de Forrester Research Inc., ce qui témoigne de nos investissements dans l'expérience client et, notamment, dans les canaux numériques.
- Au deuxième trimestre, nous avons ajouté une fonctionnalité de recherche vocale à l'Appli Services bancaires mobiles CIBC, qui en fait une solution plus personnalisée et plus pratique pour les clients – une fonctionnalité bancaire inédite sur le marché canadien.

Gestion des avoirs a déclaré un résultat net de 154 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 41 M\$, ou 36 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 155 M\$, en hausse de 40 M\$, ou 35 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an, en raison de l'augmentation des produits, contrebalancée en partie par l'accroissement des charges. L'augmentation des produits s'explique par la croissance des biens administrés.

Au cours du deuxième trimestre de 2017, Gestion des avoirs a continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique d'améliorer l'expérience client, de favoriser la croissance des actifs et de simplifier notre plateforme d'affaires :

- Nous avons réalisé huit projets de colocalisation des équipes de Privabanque CIBC et de CIBC Wood Gundy dans des régions choisies à l'échelle du pays, afin d'offrir à nos clients à valeur nette élevée des solutions plus intégrées.

- CIBC Atlantic Trust Private Wealth Management a reçu deux prix de la publication *Private Asset Management* pour sa performance parmi les meilleures du secteur.

Au début du mois, nous avons lancé la campagne de marketing de la marque Gestion privée de patrimoine CIBC, dans le but de renforcer la notoriété de notre offre intégrée et de nous concentrer davantage sur le segment des clients à valeur nette élevée.

Marché des capitaux a déclaré un résultat net de 292 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 40 M\$, ou 16 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. Compte non tenu des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est fixé à 292 M\$, en hausse de 32 M\$, ou 12 %, par suite essentiellement d'une reprise sur pertes sur créances, en comparaison d'une provision pour pertes sur créances pour le trimestre correspondant il y a un an, contrebalancée en partie par une baisse des produits. La baisse des produits s'explique principalement par le ralentissement des activités de négociation de taux d'intérêt et de change et des activités de prise ferme de titres de participation, contrebalancé en partie par la hausse des profits du portefeuille de placement.

En tant que chef de file des produits des marchés des capitaux au Canada offrant des services aux clients partout dans le monde, Marchés des capitaux ont agi, au deuxième trimestre de 2017, à titre de :

- co-responsable des registres et co-syndicataire chef de file d'une facilité de crédit de 3,5 G\$ US pour CPPIB Capital Inc.;
- co-responsable des registres pour un placement d'obligations de 1,5 G\$ pour Bell Canada;
- co-responsable des registres pour un placement d'obligations en deux tranches de 500 M\$ US et de 325 M\$ pour TELUS Corporation;
- co-responsable des registres pour un placement d'obligations de 750 M\$ pour Husky Energy Inc.;
- syndicataire chef de file pour un placement d'obligations à 30 ans de 700 M\$ pour la province d'Alberta;
- syndicataire chef de file et co-responsable des registres pour un premier appel public à l'épargne de 390 M\$ pour Canada Goose Holdings Inc.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 179 M\$. Compte non tenu de l'augmentation de 40 M\$ de la provision collective au deuxième trimestre il y a un an comptabilisée à titre d'élément d'importance, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 105 M\$, ou 37 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution découlait surtout du meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 de notre Rapport annuel 2016. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	1 035 \$	1 393 \$	926 \$	
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		20	(241)	21	
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	B	1 055 \$	1 152 \$	947 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	400 577	398 311	395 150	
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,59 \$	3,50 \$	2,35 \$	
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,64	2,89	2,40	
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté					
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	D	23 932 \$	22 674 \$	20 899 \$	
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/D ³	17,7 %	24,4 %	18,0 %	
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	B/D ³	18,1 %	20,1 %	18,4 %	
		23 293 \$	21 068 \$		
		21,0 %	18,1 %		
		19,1 %	18,7 %		

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Total CIBC				
	Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avril 2017	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	647 \$	154 \$	292 \$	(43)\$ 1 050 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	1	1	-	18 20
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	648 \$	155 \$	292 \$	(25)\$ 1 070 \$
31 janvier 2017	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	953 \$	133 \$	371 \$	(50)\$ 1 407 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(244)	2	-	1 (241)
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	709 \$	135 \$	371 \$	(49)\$ 1 166 \$
30 avril 2016	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	652 \$	113 \$	252 \$	(76)\$ 941 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(29)	2	8	40 21
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	623 \$	115 \$	260 \$	(36)\$ 962 \$
En millions de dollars, pour les six mois clos le					
30 avril 2017	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 600 \$	287 \$	663 \$	(93)\$ 2 457 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	(243)	3	-	19 (221)
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	1 357 \$	290 \$	663 \$	(74)\$ 2 236 \$
30 avril 2016	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 336 \$	232 \$	496 \$	(141)\$ 1 923 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(27)	5	12	78 68
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	1 309 \$	237 \$	508 \$	(63)\$ 1 991 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés ci-après.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

Éléments d'importance

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
En millions de dollars					
Profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux	- \$	(299) \$	- \$	(299) \$	- \$
Profit à la vente d'un centre de traitement, net des coûts de transaction et des indemnités de départ connexes	-	-	(53)	-	(53)
Perte liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation ¹	-	-	11	-	16
Amortissement d'immobilisations incorporelles	6	6	7	12	16
Coûts de transaction et d'intégration liés à l'acquisition de PrivateBank ²	20	-	-	20	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	77	-	77
Augmentation de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres ³	-	-	40	-	109
Incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	26	(293)	82		
Incidence fiscale des éléments d'importance susmentionnés	(6)	52	(31)	(267)	165
Recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne	-	-	(30)	46	(52)
Recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de reports en avant de pertes fiscales	-	-	-	-	(30)
	-	-	-	-	(15)
Incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	20 \$	(241) \$	21 \$	(221) \$	68 \$

1) Présentée à titre d'élément d'importance jusqu'au 31 octobre 2016.

2) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation, ainsi que les coûts de financement ayant trait au financement préalable de la composante en espèces de la contrepartie de la fusion. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification liée à l'intégration des activités de PrivateBank à celles de la Banque CIBC, notamment de favoriser les occasions de réaliser des ventes croisées et d'accroître les services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque.

3) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

Apporter davantage à nos collectivités

La Banque CIBC s'est engagée à bâtir une banque qui offre une expérience pertinente à nos clients, aux membres de notre équipe et à nos collectivités. Au cours du trimestre :

- nous avons annoncé, dans le cadre des célébrations de notre 150^e anniversaire, des partenariats spéciaux avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Parcs Canada et Marielle Thompson, qui sera notre toute nouvelle ambassadrice du 150^e anniversaire de la Banque CIBC;
- nous avons investi 700 000 \$ en appui aux programmes de bénévolat du Princess Margaret Cancer Centre et de la Northern Cancer Foundation, en reconnaissance du rôle essentiel joué par les bénévoles dans la vie des personnes atteintes de cancer.

Depuis le dernier trimestre, la Banque CIBC :

- a reçu le prix North American Customer Experience Diamond décerné par Clarabridge;
- a été désignée l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada selon Mediacorp.

Le conseil d'administration de la Banque CIBC a passé en revue le présent communiqué de presse avant sa publication. Le président et chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC s'appuient sur les procédures et contrôles de la Banque CIBC pour leur attestation du rapport financier du deuxième trimestre et des procédures et contrôles. Le chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC présenteront volontairement une attestation à la U.S. Securities and Exchange Commission quant à l'information financière du deuxième trimestre de la Banque CIBC, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non audités. Ils présenteront les mêmes attestations aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont fondés sur les états financiers préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, sauf indication contraire.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent communiqué de presse, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Rendement de nos activités essentielles » et « Apporter davantage à nos collectivités » du présent communiqué de presse et à la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2017 » du Rapport de gestion de notre Rapport annuel 2016 et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents, nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, ainsi que nos perspectives pour l'année 2017 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2017 » de notre Rapport annuel 2016, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports trimestriels, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés; notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus de l'acquisition de PrivateBancorp Inc. ne se concrétisent pas dans les délais prévus, s'ils le sont, ou la possibilité que l'acquisition ne soit pas conclue au moment prévu, si elle l'est, faute d'obtenir toutes les approbations requises, ou faute de respecter d'autres conditions de clôture en temps opportun, si elles le sont; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Des précisions sur ces facteurs sont présentées à la section Gestion du risque qui commence à la page 40 du Rapport annuel 2016. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos

priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent communiqué de presse ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Conférence téléphonique et webdiffusion

La conférence téléphonique aura lieu à 8 h 30 HE et est offerte en français (514 861-2255 ou numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 9084131#) et en anglais (416 340-2217 ou numéro sans frais 1 866 696-5910, code d'accès 8668706#). Les participants doivent se joindre à la conférence téléphonique 10 minutes avant le début. Immédiatement après les présentations officielles, les membres de la direction de la Banque CIBC seront disponibles pour répondre aux questions.

Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique sera également offerte en français et en anglais à l'adresse www.cibc.com/ca/investor-relations/quarterly-results.html.

Les renseignements sur les résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2017 de la Banque CIBC ainsi qu'une présentation destinée aux investisseurs pourront être consultés en français et en anglais à l'adresse www.cibc.com/francais : Relations avec les investisseurs, avant la conférence téléphonique et la webdiffusion. Nous n'intégrons pas de renseignements présentés sur le site Web dans le présent communiqué de presse.

L'enregistrement de la conférence sera accessible en français (514 861-2272 ou 1 800 408-3053, code d'accès 2130318#) et en anglais (905 694-9451 ou 1 800 408-3053, code d'accès 4049998#) jusqu'au 1^{er} juin 2017, 23 h 59 HE. La webdiffusion audio sera archivée à l'adresse www.cibc.com/ca/investor-relations/quarterly-results.html.

À propos de la CIBC

La Banque CIBC est une importante institution financière canadienne d'envergure mondiale qui compte 11 millions de clients, tant des particuliers que des entreprises. Par l'intermédiaire de ses trois principales unités d'exploitation, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux, la Banque CIBC offre une gamme complète de produits et de services au moyen de son réseau étendu de services bancaires électroniques, de ses centres bancaires et de ses bureaux dans tout le Canada, aux États-Unis et dans le monde entier. Vous trouverez d'autres communiqués de presse et renseignements sur la Banque CIBC à www.cibc.com/ca/media-centre/index-fr.html, ou en nous suivant sur Twitter (@CIBC), sur Facebook (www.facebook.com/CIBC) ou sur Instagram (@CIBCNow).

Renseignements :

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec les personnes suivantes :

John Ferren, PVP	416 980-2088	john.ferren@cibc.com
Jason Patchett, relations avec les analystes	416 980-8691	jason.patchett@cibc.com
Alice Dunning, relations avec les investisseurs	416 861-8870	alice.dunning@cibc.com

Relations avec les médias : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec les personnes suivantes :

Erica Belling	416 594-7251	erica.belling@cibc.com
Caroline Van Hasselt	416 784-6699	caroline.vanhasselt@cibc.com